

Questions orales

Étant donné que la politique du gouvernement, qui consiste à laisser le prix du pétrole canadien rejoindre le cours mondial, coûtera à la famille canadienne moyenne, compte tenu de l'augmentation qui entrera en vigueur en juillet, \$150 de plus par an, j'aimerais demander au ministre s'il a l'intention d'annuler cette prochaine hausse du prix du mazout.

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, cette augmentation du prix du pétrole était prévue, car notre politique est de laisser le prix du pétrole au Canada augmenter graduellement pour éventuellement rejoindre le cours international. Nous avons convenu avec les gouvernements de la Saskatchewan et de l'Alberta qu'une augmentation de prix devait avoir lieu en janvier, mais cette augmentation a été reportée de 60 jours. C'est pourquoi il y a eu une augmentation en mars, et nos prédictions tenaient compte de cela.

En ce qui a trait à la question hypothétique posée par le député au sujet des futures augmentations de prix, nous observons une politique établie depuis longtemps, et j'invite le député à en parler au premier ministre de la Saskatchewan pour voir si celui-ci désire que nous remettions encore à plus tard l'augmentation qui rapprocherait notre prix du cours international.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, le ministre sait fort bien que le premier ministre de la Saskatchewan voudrait que les recettes provenant de cette augmentation soient investies dans la recherche afin de découvrir d'autres sources possibles d'énergie. Il sait aussi que son gouvernement libéral a versé des centaines de millions de dollars non pas à la population mais à des sociétés pétrolières. Cela fait toute une différence.

Comme le ministre a confirmé, dans son exposé budgétaire, sa politique de maintien de la fluctuation contrôlée, ce qui suppose l'augmentation de l'intérêt exigé des consommateurs pour leurs emprunts et des entreprises pour leur expansion—mesure qui aura des répercussions néfastes sur l'inflation et le chômage—avouera-t-il maintenant s'être trompé dans la décision budgétaire qu'il a prise et invalidera-t-il sa politique d'augmentation des taux d'intérêt?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, étant donné les liquidités dont disposent actuellement les institutions financières, l'augmentation de 1 p. 100 du taux d'intérêt au cours du mois écoulé n'entraînera pas la hausse de tous les taux d'intérêt. Les taux sur les prêts hypothécaires, par exemple, n'ont augmenté que de un quart p. 100, étant donné les liquidités qui se trouvent dans le système bancaire et le fait que les gens font beaucoup d'économies.

Pour revenir à la question précédente, je suis heureux de voir que le député constate que la Saskatchewan a adopté pour politique de laisser le prix international s'appliquer au pétrole canadien.

[M. Broadbent.]

[Français]

LES FINANCES

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT A NÉGOCIÉ AVEC LE QUÉBEC LE TRANSFERT D'EMPLOYÉS FÉDÉRAUX DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

Le ministre des Finances et le premier ministre ont souvent déclaré que le gouvernement fédéral était prêt à discuter d'arrangements avec le gouvernement québécois afin de permettre à des fonctionnaires anglophones d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise. La région de Sherbrooke attend toujours ses 2,000 emplois directs et indirects, par l'arrivée de cartographes. Le délai de six ans pour les fonctionnaires ne fonctionnant pas et comme le Québec, particulièrement la région de Sherbrooke, souffre d'un taux de chômage assez élevé et d'une économie qui régresse, j'aimerais demander au ministre si le gouvernement du Québec lui a fait de nouvelles propositions afin de régler ce problème?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, hier ou avant hier le député de Sherbrooke m'a posé une question un peu dans le même sens, et j'ai dit que j'étais prêt à discuter avec le gouvernement du Québec d'une entente administrative qui permettrait aux fonctionnaires anglophones allant travailler pour le gouvernement canadien à Sherbrooke de pouvoir envoyer leurs enfants dans les écoles anglaises, tout comme nous avons une entente avec les autres gouvernements provinciaux, lorsque nous faisons la décentralisation, pour que les enfants des fonctionnaires fédéraux puissent recevoir leur éducation en français.

M. Beaudoin: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

L'honorable ministre peut-il dire si c'est une rumeur ou si c'est vrai que le gouvernement du Québec aurait exprimé le désir de recevoir dans son territoire de nouveaux emplois grâce à cette décentralisation?

M. Chrétien: Je n'ai pas saisi, monsieur le président.

M. Beaudoin: Est-ce que le ministre peut dire si c'est une rumeur ou si c'est vrai que le gouvernement du Québec aurait exprimé le désir de recevoir des fonctionnaires dans le cadre de ce programme de décentralisation?

M. Chrétien: La meilleure façon d'exprimer le désir de les recevoir, monsieur le président, c'est de s'assurer que les fonctionnaires qui seront localisés au Québec dans le cadre de ce programme puissent bénéficier du droit de laisser leurs enfants recevoir l'éducation dans leur langue maternelle.

M. Beaudoin: Monsieur le président, je désire poser une autre question supplémentaire.

L'honorable ministre n'a pas répondu à ma question. J'aimerais donc savoir si le gouvernement du Québec a manifesté le désir de recevoir des fonctionnaires du gouvernement fédéral afin d'améliorer la situation financière au Québec et surtout lutter contre le chômage.